

d'opinion avec lui sur une question qui les intéressait tous personnellement.

2° Pour réaliser le programme de lord Durham.

Quand lord Durham écrivait en 1839 son célèbre rapport, qui indiquait de si efficaces moyens de faire disparaître du Canada l'influence de l'élément français, il indiquait, avec une sagacité extraordinaire, au gouvernement impérial, comment s'y prendre pour parvenir à cette fin. Ses conseils ont porté leurs fruits : "Donnez aux chefs, disait-il, des honneurs et des places, ouvrez une libre carrière à leur ambition légitime, et vous les attacherez à vos intérêts et les ferez concourir à votre but." (1) Nous avons eu, depuis l'Union, des chevaliers, des baronnets, des honneurs et des récompenses de toutes sortes, et la politique d'avancement personnel a remplacé la politique de dévouement et de sacrifice qui était celle de nos devanciers.

Mais avec cette politique mesquine nous avons eu nos hontes, comme autrefois nous avions nos gloires nationales. Sous l'empire de ces influences néfastes, les plus ardents champions des droits du peuple sont devenus les plus dociles, les plus soumis, les plus abjects supports de l'autorité. Ce sont eux qui, trahissant leurs professions antérieures, désertant le drapeau que leurs compatriotes leur avaient confié, ont troqué pour des honneurs et des salaires infimes le dépôt sacré des libertés populaires qu'ils avaient été chargés de défendre.

Le but de lord Durham était l'anglification du Bas-Canada. Quelqu'un en doute-t-il, voici ses propres expressions :

"Jamais la population anglaise ne souffrira d'être gouvernée par une Chambre d'Assemblée où les canadiens-français auront, où même seront près d'avoir la majorité." (2)—"Le Bas-Canada doit être anglais, quand même il devrait cesser d'être britannique." (3)—Si, dès la conquête, on avait adopté la sage politique d'anglifier la province et qu'on y eût persévéré, les français auraient été bientôt noyés, etc." (4)—"Je n'entretiens aucun doute sur le caractère national que l'on doit donner au Bas-Canada ; ce doit être celui de l'empire, celui de la majorité de la population de l'Amérique britannique, celui de cette grande race qui doit avant longtemps prédominer sur tout le continent américain. A l'avenir le premier et permanent objet du gouvernement anglais doit être d'établir en cette province une population anglaise, avec la langue et les lois anglaises, et de n'en confier le gouvernement qu'à une législature décidément anglaise." (5)

"Mais je répète que l'on devrait tout de suite commencer à changer le caractère de la province et continuer à agir dans ce but avec fermeté, quoique avec prudence ; que quelque mode que l'on adopte pour gouverner le Bas-Canada, le premier objet doit être d'en faire une province anglaise ; et que dans ce but l'ascendant ne doit jamais être laissé en d'autres mains que celles de la population anglaise....."

"Le Bas-Canada doit être gouverné maintenant, comme il doit l'être ci-après, par la population anglaise." (6)

(1) Voir la conclusion de son rapport, page 112 de l'édition publiée à Londres, par ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 février 1839. (2) Page 20, préambule. (3) Page 23. (4) Page 26.

(5) Page 103.

(6) P. 106.